

Mise en place d'un service mail interne

Préambule :

Le système mis en place devra fonctionner sous Linux. C'est un travail individuel. Démonstration des solutions fonctionnelles avant le 06/11/2025 à 16h. Remise des comptes rendus (envoi sur monge.vf@gmail.com) avant le 10/11/2025.

L'internet sera simulé par le réseau de la salle, ce dernier sera également la zone DNS .ac-monge.fr.

Contexte :

Le groupe lyonnais Lise Charmel a été victime d'un ransomware le 8 novembre 2019. La société a refusé de payer et son système informatique complet est resté bloqué pendant près d'un mois, ralentissant considérablement l'activité du groupe et de ses 1 150 employés au niveau mondial.

Le manque à gagner est chiffré par ses dirigeants à plusieurs millions d'euros.

Le vers qui a intégralement crypté les données de l'ensemble des machines du réseau, serveurs de sauvegarde compris, est arrivé via un mail reçu par le service commercial.

Pour éviter de se trouver à nouveau dans une situation semblable, plusieurs mesures ont été mises en œuvre. La plus radicale, pour laquelle vous êtes recruté, est la mise en place d'un service mail interne à l'entreprise. Les machines reliées à l'Internet seront uniquement celles nécessaires à l'activité de l'entreprise et le seront via des sandbox. L'ensemble des communications internes se fera par ce nouveau service de courrier interne.

Demande du client :

L'entreprise possède un nom de domaine pour chaque lieu de production.

Tous dépendent de la zone .ac-monge.fr Il s'agit de mettre en place sur le LAN de chaque lieu de production un serveur mail afin de pouvoir communiquer avec les autres sites de l'entreprise.

Travail à réaliser :

1. Il s'agit de reprendre le serveur DNS mis en place lors du précédent projet. Pour des raisons pratiques, le serveur racine sera géré par l'enseignant et sera le serveur faisant autorité sur la zone **ac-monge.fr**. Pour ce TP, le réseau usuel de la salle est utilisé : 10.10.0.0/16
2. Héberger une page sur une machine placée dans votre LAN. Cette page doit être accessible depuis le WAN. Une simple page statique contenant votre nom ou une image est suffisante. Un exemple est disponible là : **conseil.ac-monge.fr**. Il s'agit uniquement ici de vérifier que votre DNS fonctionne.
3. Mettre en place un service mail sur votre LAN. Des messages doivent pouvoir être envoyés et reçus vers et depuis les autres LAN.

La partie juridique abordera les problèmes de responsabilité liés à l'hébergement et au transfert de messages à caractère répréhensible.